

Inscriptions

Les élèves doivent être admis en 6ème, 5ème, 4ème, 3ème.

Dans l'immédiat, les élèves intéressés par la Section Sportive JUDO doivent :

1- REMPLIR UNE FICHE DE CANDIDATURE QUI SERA SIGNÉE PAR :

- Les parents
- Le président du club
- Le principal du collège d'origine OU le directeur de l'école

2 - RENVoyer AU COLLÈGE AVANT LE : 8 MARS 2025

- Cette fiche de candidature
- Une copie du passeport sportif (certificat médical et une copie de la licence fédérale en cours)
- La copie des deux derniers bulletins

**PRÉSÉLECTION
OBLIGATOIRE REUNION
D'INFORMATION
SAMEDI 15 MARS 2025
À 9H00**

**APPORTER KIMONO ET
TENUE DE SPORT
(CHAUSSURES, JOGGING)
AU COLLÈGE CONTE**



Contactez-nous !

Alexandre RENARD
Conseiller Technique Fédéral
Responsable de la section sportive
alexandre.renard@ffjudo.com

Siège du Comité :
Maison Départementale des sports de l'ORNE
61 bis avenue Basingstoke
61000 ALENCON

Où contacter le Comité :
M. Michel MENARDON
Président du Comité de Judo de l'ORNE
Le Bourg
61100 Segrie Fontaine
michel.menardon@orange.fr



**COLLÈGE NICOLAS-
JACQUES CONTÉ**

1 rue du 11 Novembre 1918
B.P. 14 - 61500 SÉES



02 33 27 96 44
ce.0610040m@ac-normandie.fr
<https://conte-sees.college.ac-normandie.fr/>



**SECTION
D'EXCELLENCE SPORTIVE**



Objectifs

Réussir sa scolarité en obtenant d'abord le diplôme national du brevet et atteindre le niveau le plus élevé possible dans sa discipline sportive. Les élèves de la section suivent l'enseignement général de leur classe.



Accueil des élèves

- Externat
- Demi-pension
- Internat d'excellence garçons et filles.

Le recrutement se fait à partir du niveau 6ème. L'effectif de la classe est limité à 30 élèves répartis sur les quatre niveaux.



Frais annuels d'hébergement

Année 2023/2024 (à titre indicatif) :

Internat : 1541,76 €

Demi-pension 5 jours : 586,08 €

Demi-pension 4 jours : 497,73 €

Organisation pédagogique

Les élèves en section sportive judo suivent l'enseignement général. Les cours commencent le lundi matin et se terminent le vendredi soir.

Installation

Dojo de Sées, face au collège



Entraînement

Le Lundi : 2 heures -	17h00 - 19h00
Le Mercredi : 2 heures -	8h30 - 10h30
Le Vendredi : 2 heures -	8h30 - 10h30



Encadrement

Les cours de judo sont assurés par M. Alexandre RENARD, conseiller technique fédéral

Les élèves restent licenciés dans leur club d'origine.

Ils représentent le collège lors des championnats UNSS.

L'adhésion à l'association sportive du collège et la pratique des cross et Judo UNSS sont obligatoires.



L'internat d'excellence

Les études :

Les élèves bénéficient de 1h30 d'étude surveillée le soir. Selon les possibilités, des heures d'accompagnement personnalisé hebdomadaire sont assurées par des professeurs et des assistants pédagogiques.



Le foyer

Il est à la disposition des internes le soir après le repas et le mercredi après-midi. On y retrouve :

- babyfoot, jeux de société, jeux vidéo
- télévision, ordinateur, lecteur DVD

Des sorties sont organisées régulièrement (patinoire, cinéma, piscine, ...)



Axes de communication

La ville de Sées est située sur la ligne SNCF Caen-Tours (avec raccordement sur les lignes Paris-Granville et Paris-Cherbourg) et sur les lignes d'autobus Argentan-Alençon et Vimoutiers-Alençon. Le transport entre la gare et le collège (environ 1 km) n'est **pas assuré par l'établissement.**

En savoir plus sur la section

